



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

AFFAIRE N° 2024-005-CDE : APROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE LA CAISSE DES ECOLES DE SALAZIE

La convocation du Conseil d'Administration avait été faite le 03 Avril 2024

Le nombre des membres en exercice : 11

Présents : 07

Représentés : 02

Absents : 04

Total des Votes : 09

La Présidente,



Sidoleine PAPAYA

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sidoleine PAPAYA, présidente à la Caisse des Ecoles.

Présents : TECHER Sophie – VIADERE Marie-Ange – AMOURDOM Catherine – GONOT Nicaise – CORRE James – GAZE Emilie – LALLEMAND Cynthia

Ont voté par procuration : PAPAYA Sidoleine – RAMIN Cathrine

Absents : BARBIER Pierre – BETON Lindsay - PAPAYA Sidoleine – RAMIN Cathrine

Secrétaire de séance : CORRE James

LE QUORUM ETANT ATTEINT

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PEUT VALABLEMENT DELIBERER

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IL EST EXPOSE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Il est soumis à l'approbation du Conseil d'administration le compte administratif 2023 de la caisse des écoles contenu dans la note de présentation jointe. Les données annuelles de ce document sont strictement identiques à celles figurant sur le Compte de Gestion précédemment adopté.

L'exercice budgétaire a commencé le 1er janvier 2023 pour se terminer le 31 décembre 2023. Toutefois, le décret n° 80-739 du 15 septembre 1980 a permis de prolonger la journée comptable jusqu'au 31 janvier 2024 pour les seules opérations de la section de fonctionnement, ainsi que pour les opérations d'ordres budgétaires.

L'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « l'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du Compte Administratif présenté par le Président après transmission du Compte de Gestion par le comptable du Trésor Public, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, le vote devant intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ».

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année 2023.

Après avoir échangé et délibéré, à l'unanimité :

Vu les articles L.1612-12 et L2121-14, du Code général des Collectivités Territoriales

Vu la loi 92-125 du 6 février 1992 portant sur l'Administration Territoriale de la République,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable public,

Vu le Compte administratif 2023 de la Caisse des Ecoles joint en annexe de la présente délibération.

Sous la présidence de l'Adjointe déléguée, la Vice-Présidente s'étant retirée au moment du vote conformément à l'article L2121-14 du Code général des Collectivités Territoriales, il est procédé au vote du compte administratif 2023.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Adopte le compte administratif 2023 et ses résultats comme suit :**

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RESULTAT DE CLOTURE 2022	70 070,60	22 863,16	92 933,76
RECETTES 2023	1 750 505,90	8 892,22	1 759 398,12
DEPENSES 2023	1 845 944,91	14 687,06	1 860 631,97
RESULTAT DE L'EXERCICE	-95 439,01	-5 794,84	-101 233,46
RESULTAT DE CLOTURE 2023	-25 368,41	17 068,32	-8 300,09

- **Autorise la Présidente ou la vice-présidente à signer tout document se rapportant à cette affaire**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de la légalité.

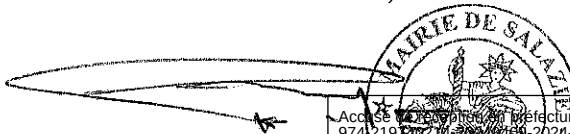
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Secrétaire de Séance



James CORRE

Pour copie conforme,
La Présidente,



Sidoleine PAPATA



Accès en ligne au site de la Préfecture
9742197072 - 2024-005-2024-005-CDE-DE
Date de la délibération : 19/04/2024
Date de réception en délibération : 19/04/2024

NOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 CAISSE DES ECOLES DE SALAZIE

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le détail des réalisations sur chaque section est le suivant :

A) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2023

Les dépenses de fonctionnement mandatées en 2023 se sont élevées à **1 845 944,91€** et les recettes titrées en 2023 à **1 750 505,90€**, soit un résultat de fonctionnement déficitaire au de l'exercice 2023 de **-95 439,01€**. Après prise en compte de l'excédent de fonctionnement reporté de l'année n-1 (**soit 70 070,60 €**), le résultat de fonctionnement cumulé au 31.12.2023 s'établit à **-25 368,41 €**.

A.1) Détail des dépenses de fonctionnement :

La répartition par chapitre des dépenses de fonctionnement est présentée ci-dessous :

EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
011	Charges à caract. général	68 519,40	57 238,43	72 635,56	71 684,83
012	Charges de personnel	1 161 306,64	1 451 170,45	1 679 066,03	1 764 775,24
65	Autres ch. de gest. cour.	0,24	360,00	0,42	598,00
67	Charges exceptionnelles		1 940,98	0,00	
Sous-total mouvements réels		1 229 826,28	1 510 709,86	1 751 702,01	1 837 058,07
042	Opé. ordre entre sect.	10 840,50	8 658,61	8 160,32	8 886,84
002	Résultat n-1 reporté				
TOTAL		1 240 666,78	1 519 368,47	1 759 862,33	1 845 944,91

Les principales charges à caractère générale concernent :

- les fournitures scolaires (19 955,48 €), les fournitures administratives (1 257,76 €)
- les dépenses de transports (30 535,00€)
- l'alimentation (153,60),
- documentations (508,76€)
- divers (2 834,50€)
- fête et cérémonie (880,00€)
- autres produits pharmaceutiques (1 673,29€)
- fournitures d'entretien et de petit équipement (169,44 €),
- autres matières et fournitures (13 717,10€)

Les dépenses de personnel concernent :

- les agents affectés dans les écoles et les cantines pour 1 764 775,24 €.

Les autres charges de gestion courantes correspondent :

- aux bourses et prix (598,00 €)

Les (opérations d'ordre) dotations aux amortissements des immobilisations (8 886,84 €).

A.2) Détail des recettes de fonctionnement :

La répartition par chapitre des recettes de fonctionnement est présentée ci-dessous :

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
013	Atténuation de charges	1 821,80		3 604,26	1 341,42
74	Dotations et subventions	1 239 124,05	1 465 996,58	1 809 571,73	1 735 164,48
75	Autres prod. de gestion	0,38	0,48	2,63	
77	Produits exceptionnels	469,44			
Sous-total mouvements réels		1 241 415,67	1 465 997,06	1 813 178,62	1 736 505,90
042	Opé. ordre entre sect.	0,00	28 000,00	14 000,00	14 000,00
002	Résultat n-1 reporté	27 376,83	28 125,72	2 754,31	70 070,60
TOTAL		1 268 792,50	1 522 122,78	1 829 932,93	1 820 576,50

Les recettes de fonctionnement concernent principalement les remboursements de l'Agence de Service et de Paiement sur les emplois aidés pour 634 889,52 € et la subvention de la commune pour 1 100 000,00 €.

B) LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2023

Les dépenses d'investissement mandatées en 2023 se sont élevées à **14 687,06 €** et les recettes titrées en 2023 à **8 892,22 €**, soit un résultat d'investissement déficitaire de l'exercice 2023 de **-5 794,84 €**. Après prise en compte de l'excédent d'investissement reporté de l'année n-1 (soit **22 863,16 €**), le résultat d'investissement cumulé au 31.12.2023 s'établit à **+17 068,32 €**.

B.1) Détail des dépenses d'investissement :

La répartition par chapitre des dépenses d'investissement est présentée ci-dessous :

EVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
21	Immobilis. Corporelles	1 676,17	857,77	2 019,18	687,06
Sous-total mouvements réels		1 676,17	857,77	2 019,18	687,06
040	Opé. ordre entre sect.	0,00	28 000,00	14 000,00	14 000,00
TOTAL		1 676,17	28 857,77	16 019,18	14 687,06

B.2) Détail des recettes d'investissement :

La répartition par chapitre des recettes d'investissement est présentée ci-dessous :

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
040	Opé. ordre entre sect.	10 840,50	8 658,61	8 160,32	10 000,00
001	Solde n-1 reporté	41 756,85	50 921,18	30 722,02	22 863,16
TOTAL		52 597,35	59 579,79	38 882,34	32 863,16

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année 2023.

RESULTAT BUDGETAIRE 2023 :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RESULTAT DE CLOTURE 2022	70 070,60	22 863,16	92 933,76
RECETTES 2023	1 750 505,90	8 892,22	1 759 398,12
DEPENSES 2023	1 845 944,91	14 687,06	1 860 631,97
RESULTAT DE L'EXERCICE	-95 439,01	-5 794,84	-101 233,46
RESULTAT DE CLOTURE 2023	-25 368,41	17 068,32	-8 300,09

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CAISSE DES ECOLES : Ville de Salazie (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL SALAZIE

Numéro SIRET : 26974045200017

POSTE COMPTABLE : SAINT ANDRE

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : CAISSE DES ECOLES SALAZIE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	31

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	33
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	37
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	38
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	42
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	44
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	46
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	47

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	49
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	51
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	56
B11.2 - Liste des établissements publics créés	57
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	59
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	61
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	62
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	64
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	65

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I	
		A	
		Informations statistiques	
		Valeurs	
Population totale			
		Informations fiscales (N-2)	
		Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			

Accuse de réception en préfecture
974-219740214-202409-2024-005-CDE DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

		Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population		0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)		0.00
5	DGF / population		0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I - L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS

C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 860 631,97	1 756 398,12	92 933,76	A1 -8 300,09
Investissement	14 687,06	8 892,22 (2)	22 863,16	A2 17 068,32
Dont 1068		0,00		A3 -25 368,41
Fonctionnement	1 845 944,91	1 750 505,90 (3)	70 070,60	

Accusé de réception en préfecture
97421174022420409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception en préfecture : 19/04/2024

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RA/R	I + II	III + IV	B1	0,00
Investissement	I	III	B2	0,00
Fonctionnement	II	IV	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	A1 + B1 -8 300,09
Investissement	A2 + B2 17 068,32
Fonctionnement	A3 + B3 -25 368,41

- (1) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DU BUDGET

II
A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	A	G	B	H
Section de fonctionnement	1 845 944,91			
Section d'investissement	14 687,06			
+				
REPORTS DE L'EXERCICE N-1				
Report en section de fonctionnement (002)		0,00		70 072,50
Report en section d'investissement (001)		0,00		22 863,10
=				
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	1 860 631,97			1 852 331,88
=				

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	E + F	0,00	K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 845 944,91	= G + I + K	1 820 576,50
	Section d'investissement	= B + D + F	14 687,06	= H + J + L	31 755,38
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 860 631,97	= G + H + I + J + K + L	1 852 331,88

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondant : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondant : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	687,06	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		687,06	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	5,38
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	5,38
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		687,06	5,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	14 000,00	8 886,84
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		14 000,00	8 886,84

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	14 687,06	II + IV	8 892,22
--------------	----------------	------------------	----------------	-----------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	22 863,16
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	14 687,06	II + IV + VI + VII	31 755,38
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		17 068,32		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 169 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	71 684,83	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 784 775,24	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	1 735 164,48
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	598,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	1 341,42
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 837 058,07	Total recettes de gestion des services	1 736 505,90
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 837 058,07	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 736 505,90

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	8 886,84	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	14 000,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 8 886,84	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 14 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 845 944,91	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 750 505,90
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 70 070,60

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 845 944,91	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 820 576,50
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	-25 368,41
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	14 000,00	14 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	687,06	0,00	687,06
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	687,06	14 000,00	14 687,06

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	71 684,83		71 684,83
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 764 775,24		1 764 775,24
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	598,00	0,00	598,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	8 886,84	8 886,84
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 837 058,07	8 886,84	1 845 944,91

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Hors chapitres opérations.
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5,38	0,00	5,38
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Op. de liaison : affectation (BA, régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 886,84	8 886,84
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		5,38	8 886,84	8 892,22

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	22 863,16
---	-----------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	1 341,42		1 341,42
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 735 164,48		1 735 164,48
75	Autres produits de gestion courante(8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	14 000,00	14 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 736 505,90	14 000,00	1 750 505,90

Pour information R002 Résultat positif reporté	70 070,60
--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de transmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	32 863,16	14 687,06	0,00	18 176,10	0,00	14 687,06
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	18 863,16	687,06	0,00	18 176,10	0,00	687,06
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	18 863,16	687,06	0,00	18 176,10	0,00	687,06
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	18 863,16	687,06	0,00	18 176,10	0,00	687,06
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	14 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	14 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	32 863,16	14 687,06	0,00	18 176,10	0,00	14 687,06

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = R 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	10 000,00	8 892,22	0,00	1 107,78
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	5,38	0,00	-5,38
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
15 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	5,38	0,00	-5,38
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	5,38	0,00	-5,38
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	10 000,00	8 886,84	0,00	1 113,16
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	10 000,00	8 886,84	0,00	1 113,16
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	22 863,16			
Total des recettes d'investissement cumulées	32 863,16	31 755,38	0,00	1 107,78

- (1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CJ 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CJ 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	32 863,16	14 687,06	0,00	18 176,10	0,00	14 687,06
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	18 863,16	687,06	0,00	18 176,10	0,00	687,06
21838 Autre matériel informatique	5 000,00	687,06	0,00	4 312,94	0,00	687,06
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	8 863,16	0,00	0,00	8 863,16	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	18 863,16	687,06	0,00	18 176,10	0,00	687,06
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	18 863,16	687,06	0,00	18 176,10	0,00	687,06
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	14 000,00	14 000,00		0,00		14 000,00
Reprise sur autofinancement antérieur		14 000,00		0,00		14 000,00
139148 Subv. transf. Autres communes	14 000,00	14 000,00		0,00		14 000,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	14 000,00	14 000,00		0,00		14 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (5) Il y a autant de lignes qu% d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = PF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessons d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 024 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre généralisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
974-21974020-20240403-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception en préfecture : 19/04/2024

III - ADOPTION DU CA	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
	III
	A.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

III – ADOPTION DU CA	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
	III
	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		10 000,00	8 892,22	0,00	1 107,78
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	5,38	0,00	-5,38
10222	FCTVA	0,00	5,38	0,00	-5,38
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA région)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	5,38	0,00	-5,38
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	5,38	0,00	-5,38
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	10 000,00	8 886,84		1 113,16
281838	Autre matériel informatique	9 500,00	8 405,13		1 094,87
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	500,00	146,48		353,52
28188	Autres immo. corporelles	0,00	335,23		-335,23
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		10 000,00	8 886,84		1 113,16

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	1 989 305,00	1 845 944,91	0,00	0,00	153 360,09	0,00	1 845 944,91
011	Charges à caractère général (3)	95 800,00	71 684,83	0,00	0,00	24 115,17	0,00	71 684,83
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 890 800,00	1 764 775,24	0,00	0,00	126 024,76	0,00	1 764 775,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	705,00	598,00	0,00	0,00	107,00	0,00	598,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 987 305,00	1 837 058,07	0,00	0,00	150 246,93	0,00	1 837 058,07
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 989 305,00	1 837 058,07	0,00	0,00	152 246,93	0,00	1 837 058,07
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	10 000,00	8 886,84	0,00	0,00	1 113,16	0,00	8 886,84
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	10 000,00	8 886,84	0,00	0,00	1 113,16	0,00	8 886,84

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 989 305,00	1 845 944,91	0,00	0,00	0,00	153 360,09	0,00	1 845 944,91
--	--------------	--------------	------	------	------	------------	------	--------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 929 234,40	1 750 505,90	0,00	0,00	178 728,50
013	Atténuations de charges (3)			0,00	0,00	0,00
016	APA	2 000,00	1 341,42	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 912 739,40	1 736 164,48	0,00	0,00	177 574,92
75	Autres produits de gestion courante (3)	495,00	0,00	0,00	0,00	495,00
Total des recettes de gestion des services		1 915 234,40	1 736 505,90	0,00	0,00	178 728,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 915 234,40	1 736 505,90	0,00	0,00	178 728,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 000,00	14 000,00			0,00
043	Opérations ordre interneur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		14 000,00	14 000,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	70 070,60					
--	-----------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulée	1 999 305,00	1 820 576,50	0,00	0,00	178 728,50
--	--------------	--------------	------	------	------------

(1) Recettes justifiées non tirées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – FAR au 31/12.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = OI 040).
(5) Les chapitres 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
054-2191874-2024-0409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception en préfecture : 19/04/2024

III - ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors cadre d'une AE
	TOTAL	1 999 305,00	1 845 944,91	0,00	0,00	153 360,09	0,00	1 845 944,91
011	Charges à caractère général (4)	95 800,00	71 684,83	0,00	0,00	24 115,17	0,00	71 684,83
60623	Alimentation	1 000,00	153,50	0,00	0,00	846,50	0,00	153,50
60632	Fournitures de petit équipement	700,00	169,44	0,00	0,00	530,56	0,00	169,44
6064	Fournitures administratives	7 300,00	1 257,76	0,00	0,00	6 042,24	0,00	1 257,76
60668	Autres produits pharmaceutiques	7 000,00	1 673,29	0,00	0,00	5 326,71	0,00	1 673,29
6067	Fournitures scolaires	21 000,00	19 955,48	0,00	0,00	1 044,52	0,00	19 955,48
6068	Autres matières et fournitures	17 000,00	13 717,10	0,00	0,00	3 282,90	0,00	13 717,10
6156	Maintenance	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	508,76	0,00	0,00	991,24	0,00	508,76
6228	Divers	0,00	2 834,50	0,00	0,00	-2 834,50	0,00	2 834,50
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	880,00	0,00	0,00	-880,00	0,00	880,00
6245	Transports de personnes extérieures	40 000,00	30 535,00	0,00	0,00	9 465,00	0,00	30 535,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 890 800,00	1 764 775,24	0,00	0,00	126 024,76		1 764 775,24
6331	Versement mobilité	14 000,00	13 295,00	0,00	0,00	701,00		13 295,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	18 500,00	19 520,26	0,00	0,00	-1 020,26		19 520,26
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 000,00	4 433,00	0,00	0,00	567,00		4 433,00
64131	Rémunérations	370 000,00	347 518,38	0,00	0,00	22 481,62		347 518,38
64132	SF T, indemnité de résidence	9 500,00	9 168,38	0,00	0,00	331,62		9 168,38
64138	Primes et autres indemnités	12 800,00	14 670,84	0,00	0,00	-1 870,84		14 670,84
64168	Autres emplois aidés	1 210 000,00	1 107 134,38	0,00	0,00	102 865,62		1 107 134,38
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	126 500,00	125 970,00	0,00	0,00	530,00		125 970,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	62 500,00	61 709,00	0,00	0,00	791,00		61 709,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	60 500,00	59 871,00	0,00	0,00	629,00		59 871,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	1 500,00	1 481,00	0,00	0,00	19,00		1 481,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	705,00	598,00	0,00	0,00	107,00	0,00	598,00
65131	Bourses	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	200,00	344,00	0,00	0,00	-144,00	0,00	344,00
65888	Autres	5,00	254,00	0,00	0,00	-249,00	0,00	254,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses de gestion des services		1 987 305,00	1 837 058,07	0,00	0,00	150 246,93	0,00	1 837 058,07
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
Total des dépenses réelles		1 989 305,00	1 837 058,07	0,00	0,00	152 246,93	0,00	1 837 058,07
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	10 000,00	8 886,84			1 113,16		8 886,84
6811	Dot. amort. immos incorporelles	10 000,00	8 886,84			1 113,16		8 886,84
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		10 000,00	8 886,84			1 113,16		8 886,84

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - RAR au 31/12
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Document de réception en préfecture
N° 19740224-2024-00005-CD-E
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception en préfecture : 19/04/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans engagement (3)
	TOTAL	1 929 234,40	1 750 505,90	0,00	0,00	178 728,50
013	Atténuations de charges (4)	2 000,00	1 341,42	0,00	0,00	658 505,90
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	1 341,42	0,00	0,00	658 505,90
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 912 739,40	1 735 164,48	0,00	0,00	177 574,92
744	FCTVA	10,00	274,96	0,00	0,00	-264,96
74718	Autres participations Etat	812 729,40	634 889,52	0,00	0,00	177 839,88
74741	Participation communes membres du GFP	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	495,00	0,00	0,00	0,00	495,00
75888	Autres	495,00	0,00	0,00	0,00	495,00
	Total des recettes de gestion des services	1 915 234,40	1 736 505,90	0,00	0,00	178 728,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 915 234,40	1 736 505,90	0,00	0,00	178 728,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	14 000,00	14 000,00			0,00
777	Rec.. subv inv transférées cpte résuit	14 000,00	14 000,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	14 000,00	14 000,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) / RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des (C)NE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Acquis de réception en préfecture
09/04/2024 14:02:14-20240409-2024-005-CD-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
07/04/2024 à 10:21:20
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non verifiables	0 Services général (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0.5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
20240409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6585	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort, dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
0742197214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de transmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240419-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00								
1641 Emprunts en euros (total)					0,00								
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								

Accusé de réception
974-219740014-2024-09-19
Date de réception effective

Chaque page doit être précédée de la mention :
Date de télétransmission : 19/09/2024

Copie de l'original
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-2023-09-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Cadeau de bon d'impôt
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0.00									
1687 Autres dettes (total)					0.00									
Total général					0.00									
Accuse de réception en préfecture 974-219740214-20240409-20240409 Date de télétransmission : 19/04/2024														

Accusé de réception en préfecture
 974-219740214-20240409-2024-0000-CA-2023-0000
 Date de télétransmission : 19/04/2024
 Date de réception préfecture : 19/04/2024

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1394 A et 1395 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de frange sur ligne de trésorerie (Total) (10)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1675 Dettes pour MCTP et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
Total général		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-1
Date de télétransmission : 1
Date de réception préfectorale : 1

(10) S'agissent des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

Ville de Salazie - CAISSE DES ECOLES SALAZIE - CA - 2023

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Préciser les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 758.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux, selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'opérations (4)	Durée du contrat	Dates des périodes honorées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'opération contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et complémentaires à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du (des) prêt(s) de découverts et complémentaires à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat de découverts et complémentaires au 768.

Accusé de réception
974-21107400-2024-0005-CDE-DE
Date de transmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou investissement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (échange ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Periodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues la vente d'option
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
06-2024-20174214-2024-005-CDE DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
974-2197404-20240409-2024-005 CDE-DE
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt.		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortifié	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE (14) l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00		
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00		
Refinancement de dette (4)															0,00	

Accusé de réception en préfecture
219740214-20240409-2024-04-09
Date de télétransmission : 19/04/2024

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'ilte.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'ilte.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)				Normal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (5)		Capital restant dû au 31/12/N	ICME de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (lieu)	
					Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié				
					Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)								
															Taux act.	Taux act.
Total									0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inactiver les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-202204092024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 29/04/2024
Date de réception en préfecture : 15/04/2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)						
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont		
				Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00		
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00		
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accuse de réception en préfecture
974-219-400014-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de transmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV - ANNEXES		IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		B1.9
AUTRES DETTES		
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)		
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice
		Dettes restantes

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240405-2024-005-CDE DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation de
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €	11/04/2022
	Catégories de biens amortis	
L	Biens dont la valeur est inférieure à 500	1
L	Logiciels bureautique	2
L	Logiciel applicatifs, progiciels	5
L	Frais études	5
L	Frais d'insertion	5
L	Installations équipement climatisation et chauffage	15
L	Matériel et outillage techniques :Meuleuse, tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, karcher	6
L	Matériel de transport	5
L	Mat bureau électrique ou électronique	5
L	Matériel informatique : Imprimantes, ordinateurs, serveurs,	3
L	Mobilier : Bureaux, chaises, armoires	10
L	Autres immobilisations corporelles	6
L	Subventions équipement transférables : Equipement informatique	3
L	Equipement en matériel de transport	5
L	Equipement en mobilier	10
L	Equipement en appareils de chauffage et de climatisation	15

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313.1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	3,46	3,46
AGT TECHNIQUE CONTRACTUEL		0,00	0,00	0,00	0,00	1,86	1,86
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	6,46	6,46

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %), présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %), présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social

MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel

ANIM : Animation
POL : Police
POWP : Sapeurs-pompiers
X : Emplois non cibles

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en sauts annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code géré par la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (- 2 500 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être recruté en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-5 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne l'emploi avant l'expiration de son contrat les conditions de recrutement sont régies par l'article L. 332-10.
332-1 : 3463 : Emplois particuliers - recouvrent sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP et L. 329 et L. 332).
343-1 : 3463 : Emplois supérieurs de la fonction publique (emplois fonctionnaires de direction).
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aides »).
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6, décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES				IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT				B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE				
Designation des organismes		Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				
EPCI				
Autres organismes de regroupement				

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV – ANNEXES					IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES					B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES					
Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT). Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture
974-21974021-2024-005-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

IV
C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		14 000,00	14 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations affectées à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		14 000,00	14 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	14 000,00	14 000,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	14 000,00	0,00	14 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 000,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	8 892,13
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 000,00	8 886,84
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281838	Autre matériel informatique	9 500,00	8 405,13
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	500,00	146,48
28188	Autres immo. corporelles	0,00	335,23
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

Approuvé et transmis en préfecture
le 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 892,22	0,00	22 863,16	0,00	31 755,38
Dépenses à couvrir par des ressources propres	Montant				
	II				
	14 006,86				
Ressources propres disponibles	IV				
	31 755,38				
Solde	V = IV - II (5)				
	17 755,38				

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne doivent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture,
974-21-77777-20240409-2024-06-CDE-DE
Date de transmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV - ANNEXES					IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE					D1.1
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE					
Catégorie de services	Intitulé / objet du service		Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-005-CD-E-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

IV - ANNEXES		IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Credits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Credits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

IV
D10

4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	

Copie de réception en préfecture
19740214-20240409-2024-006-CDE-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	D14

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financiers (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts.....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/04/2024

Présenté par la *Vice Présidente*

A Hôtel de Ville de Salazie - Salle de Réunion , le 09/04/2024

Délibéré par l'assemblée l'assemblée délibérante (2), réunie en session Conseil d'Administration

A Hôtel de Ville de Salazie - Salle de Réunion , le 09/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée délibérante (2),(3),

Catherine AMOURDOM	<i>Amourdom</i>
Cathrine RAMIN	<i>Y. M. Ramin</i>
Cynthia LALLEMAND	<i>C. Lallemand</i>
Emilie GAZE	<i>Emilie Gaze</i>
James CORRE	<i>James Corre</i>
Lindsay BETON	
Marie Ange VIADERE	<i>M. Viaderé</i>
Nicaise GONOT	<i>N. Gonot</i>
Pierre BARBIER	
Sidoleine PAPAYA	<i>S. Papaya</i>
Sophie TECHER	<i>S. Techer</i>

Certifié exécutoire par la Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/04/2024 et de la publication le 19/04/2024

A Commune de Salazie, le 09/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.